



Afac
Pays-de-la-Loire

BULLETIN D'ADHÉSION 2022

MERCI DE REMPLIR CE BULLETIN EN LETTRES MAJUSCULES

Ayant pris connaissance et me reconnaissant dans le projet associatif du Réseau Afac, en adhérant à l'Afac Pays de la Loire, je m'engage :

- A soutenir le **projet associatif du Réseau Afac** et à en respecter l'éthique
- A respecter le fonctionnement de l'Afac Pays-de-la-Loire et le **règlement intérieur** de l'Afac-Agroforesteries

COORDONNÉES DE LA PERSONNE MORALE

Nom de la structure*
N° de SIRET
Adresse*
Complément d'adresse*
Code postal* | _ . _ . _ . _ | Ville*
Adresse mail de la structure* Site internet*
Téléphone fixe * | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ |

Par défaut, les coordonnées de votre structure marquées d'une * figureront sur la carte en ligne des adhérents de l'Afac-Agroforesteries. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS PHYSIQUES DE LA PERSONNE MORALE

MANDATAIRE :

Personne physique qui représente la personne morale et exerce à ce titre son droit de vote lors de toutes les assemblées générales.

Nom* Prénom*
Fonction/Poste
Adresse mail *
Téléphone fixe | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | Téléphone portable | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ |

Les champs marqués d'une * sont obligatoires. L'adresse mail renseignée sera récipiendaire des convocations pour les assemblées générales.

DÉLÉGATAIRE :

S'il le souhaite, le mandataire peut déléguer son pouvoir à un autre représentant (autre élu ou salarié de la structure) ; dans ce cas c'est le délégué qui recevra les convocations pour les assemblées générales.

Nom* Prénom*
Fonction/Poste
Adresse mail *
Téléphone fixe | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | Téléphone portable | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ |

Si vous optez pour un délégué, les champs marqués d'une * sont obligatoires. L'adresse mail renseignée pour le délégué sera récipiendaire des convocations pour les assemblées générales.

CONTACT ADMINISTRATIF POUR L'ADHÉSION :

Personne en charge du traitement administratif et financier de l'adhésion

Nom Prénom
Fonction/Poste
Adresse mail :
Téléphone fixe | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | Téléphone portable | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ |

MONTANT DE L'ADHESION

A. MONTANT DE L'ADHESION À L'AFAC PAYS DE LA LOIRE

Pour tous les organismes, jusqu'à l'assemblée générale 2022 de l'Afac Pays de la Loire 0 €

(Dans l'attente de l'assemblée générale extraordinaire 2022 de l'Afac Pays de la Loire où de nouveaux montants de cotisation seront votés.)

B. MONTANT DE L'ADHESION À LA FÉDÉRATION NATIONALE AFAC-AGROFORESTERIES

Par l'adhésion à leur Afac régionale, les membres des Afac régionales sont de fait membres adhérents régionaux de la fédération nationale Afac-Agroforesteries, ils doivent s'acquitter de la part de cotisation nationale (obligatoire) fixée ci-dessous.

Organisme conduisant des actions à l'échelle départementale ou régionale 100 €

Organisme conduisant des actions à l'échelle infra-départementale 50 €

Montant total de l'adhésion (A+B) = _____ €

MOYEN DE RÈGLEMENT

Par virement à réception de la facture

Par chèque joint à ce bulletin

(Pour les collectivités : joindre le bon de commande)

Faire un seul paiement correspondant au montant total d'adhésion (régional + national). L'Afac régionale reversera à la Fédération nationale Afac-Agroforesteries la part de cotisation nationale.

Bulletin et règlement à envoyer à l'adresse suivante :

AFAC Pays de la Loire
Maison du Végétal
26 rue Jean Dixméras
49 000 ANGERS

Ou par mail à contact@afac-paysdelaloire.org

RÉCEPTION DES COMMUNIQUÉS

Par défaut, les informations (communiqués, lettres d'informations, actualités) de l'Afac Pays de la Loire et de l'Afac-Agroforesteries seront transmises par mail aux mandataire et délégué. Si vous souhaitez que d'autres collaborateurs reçoivent ces informations, merci de rajouter leurs coordonnées.

Nom Nom Nom

Prénom Prénom Prénom

Fonction/Poste Fonction/Poste Fonction/Poste

Adresse mail Adresse mail Adresse mail

Fait à

Le

Signature de l'adhérent

Votre contact :

Marie-Hélène BERTHOUD | Afac-Agroforesteries
Service administratif et comptable
06.42.03.12.02 | administration@afac-agroforesteries.fr
6 place de Verdun - 61800 Chanu
Horaires : lundi et jeudi - 8h-12h / 13h30-17h30
www.afac-agroforesteries.fr



06 28 47 64 25

contact@afac-paysdelaloire.org
<https://afac-paysdelaloire.org>